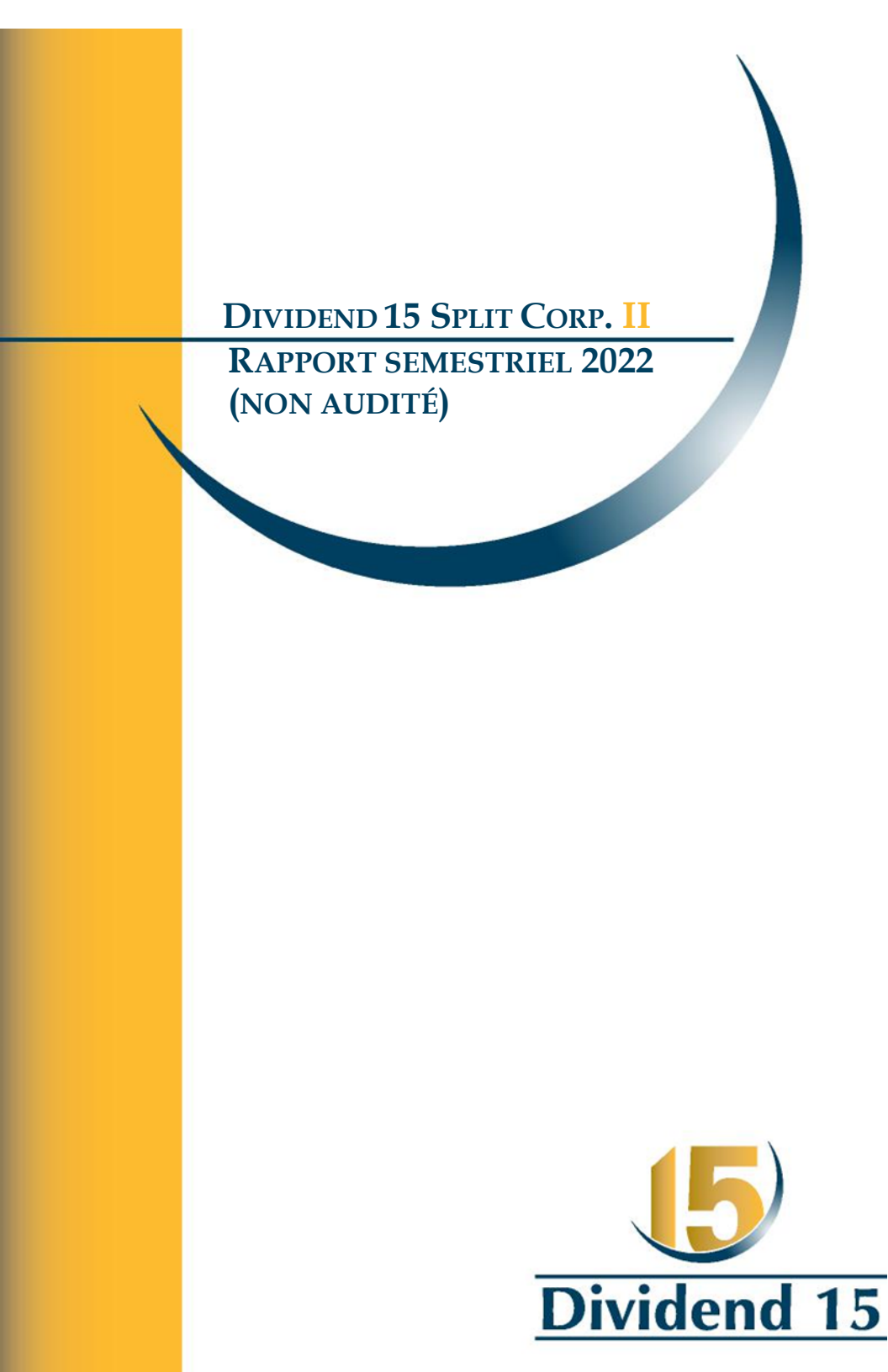




DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

RAPPORT SEMESTRIEL 2022

(NON AUDITÉ)



Dividend 15

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2022

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds pour la période close le 31 mai 2022. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.dividend15.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.dividend15.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

La Société investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires productives de dividendes, ce portefeuille comprenant des titres de chacune des 15 sociétés canadiennes suivantes :

Banque de Montréal	Banque Royale du Canada
La Banque de Nouvelle-Écosse	Financière Sun Life inc.
BCE Inc.	Corporation TC Énergie
Banque Canadienne Impériale de Commerce	TELUS Corporation
CI Financial Corp.	Thomson Reuters Corporation
Enbridge Inc.	La Banque Toronto-Dominion
Société Financière Manuvie	TransAlta Corporation
Banque Nationale du Canada	

La Société peut également investir jusqu'à 15 % de sa valeur liquidative dans des actions d'autres émetteurs que les 15 sociétés indiquées précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels fixes cumulatifs en espèces sur actions privilégiées de 0,04792 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,75 % et un prix de rachat de 10 \$;
2. verser aux porteurs d'actions privilégiées le prix de rachat de 10 \$ par action privilégiée vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2024 (date pouvant être reportée par tranches de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions de catégorie A des dividendes mensuels réguliers en espèces d'un montant cible de 0,10 \$ par action de catégorie A pour que des dividendes mensuels puissent être déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure au seuil de 15 \$;
2. verser aux porteurs d'actions de catégorie A une somme équivalant au moins au prix d'émission initial de ces actions vers la date de dissolution.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 23 février 2022. En outre, la note 5 des états financiers (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Les marchés nord-américains, qui avaient dans l'ensemble atteint un sommet au début de l'année, ont traversé d'importantes difficultés et des périodes de volatilité, en raison d'une conjonction de circonstances, pour le reste de la période close le 31 mai 2022.

L'augmentation de l'inflation réelle et prévue est devenue un facteur important au cours de la période, car les taux d'inflation ont atteint leur plus haut niveau depuis des décennies. Cette hausse s'explique, entre autres, par les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement et les pénuries de main-d'œuvre continues liées à la pandémie, notamment en raison des mesures de confinement en Chine, du maintien des faibles taux d'intérêt et des mesures d'assouplissement quantitatif de la Banque du Canada, de la hausse des prix de l'énergie, des aliments et des autres produits de base, surtout causée et accentuée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et de la croissance de la demande pour les biens et les services liée à la levée des restrictions sanitaires.

Afin de freiner la demande et la poussée inflationniste, la Banque du Canada a priorisé le resserrement des politiques monétaires au cours de la période et relevé les taux de 0,75 %, en plus de laisser entrevoir de nouvelles hausses pendant l'année. En conséquence, les taux obligataires et hypothécaires ont atteint des niveaux inégalés depuis des années.

Du fait de ces changements importants, les investisseurs ont commencé à prendre en compte une augmentation de la probabilité de récession, ce qui a entraîné une baisse des cours dans un vaste éventail de secteurs.

Dans ce contexte, les titres en portefeuille ont en général enregistré une performance semblable à celle du marché dans son ensemble. Ils ont donc atteint des sommets au début de 2022, puis subi des pressions pendant le reste de la période.

L'actif net par unité s'est établi à 15,31 \$ au 31 mai 2022 à la suite du versement de distributions. Des distributions totalisant 0,89 \$ ont été versées au cours de l'exercice, ce qui porte à 22,98 \$ le montant total des distributions versées par unité depuis l'établissement du Fonds.

La Société a annoncé le 25 mai 2022 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou d'une autre bourse canadienne. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 27 mai 2022 au 26 mai 2023, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé opportun, jusqu'à 3 087 274 actions privilégiées et 3 163 904 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant, composé de 30 872 749 actions privilégiées et de 31 639 049 actions de catégorie A. Au 13 mai 2022, il y avait 30 872 749 actions privilégiées et 31 725 349 actions de catégorie A émises et en circulation. La Société est limitée pour toute période de 30 jours au rachat d'un total de 617 454 actions privilégiées ou de 634 506 actions de catégorie A, soit 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 13 mai 2022. L'offre de rachat précédente a débuté le 27 mai 2021 et pris fin le 26 mai 2022. Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2022.

Au cours de la période close le 31 mai 2022, 6 790 300 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 9,98 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 67 767 993 \$, de 66 464 864 \$ et de 1 303 129 \$.

Au cours de la période close le 31 mai 2022, 7 412 400 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 6,36 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 47 129 839 \$, de 46 311 795 \$ et de 818 044 \$.

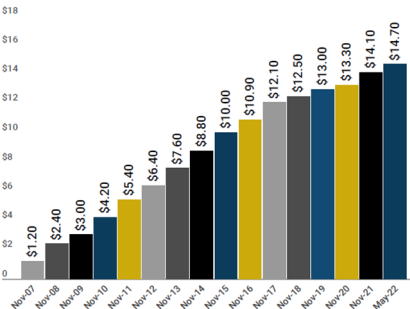
À la clôture de la période, l'actif net de la Société s'élevait à 479,3 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

En raison de changements réglementaires, la Société cessera, le 1^{er} juin 2022, de payer des frais de service, actuellement destinés aux courtiers dont les clients détiennent des actions de catégorie A.

Actions de catégorie A – Distributions

Les porteurs d'actions de catégorie A sont en droit de recevoir des dividendes mensuels en espèces d'un montant cible de 0,10 \$ par action de catégorie A. Pour que des dividendes mensuels soient déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure à 15 \$. Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,60 \$ par action de catégorie A.



Distributions sur la catégorie A depuis l'établissement

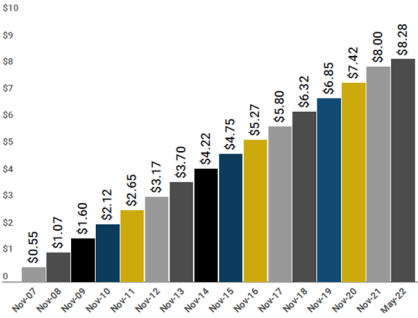


14.70

Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Les porteurs d'actions privilégiées sont en droit de recevoir des dividendes mensuels fixes cumulatifs en espèces sur actions privilégiées de 0,04792 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement annuel de 5,75 % et un prix de rachat de 10 \$. Le total des distributions versées au cours de la période selon le taux fixé est de 0,2875 \$ par action privilégiée.



Distributions sur les actions privilégiées depuis l'établissement



8.28

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Les marchés des capitaux, particulièrement les marchés des actions, ont connu une période de grande volatilité en raison de la pandémie de COVID-19. Le portefeuille de la Société a subi les effets de ces fluctuations du marché et pourrait continuer d'afficher une importante volatilité à mesure que la situation évolue.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	31 mai 2022	Exercices clos les 30 novembre				
		2021	2020	2019	2018	2017
Actif net par unité à l'ouverture de la période ¹⁾	15,30	13,33	15,29	14,26	15,62	15,66
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,26	0,53	0,60	0,56	0,56	0,54
Total des charges	(0,09)	(0,19)	(0,14)	(0,15)	(0,15)	(0,19)
Gains (pertes) réalisés de la période	(0,02)	(0,12)	0,25	0,35	0,18	0,35
Gains (pertes) latents de la période	0,57	2,52	(1,80)	1,29	(1,03)	0,81
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	0,72	2,74	(1,09)	2,05	(0,44)	1,51
Distributions ³⁾						
Dividendes canadiens	(0,89)	(1,38)	(0,88)	(1,03)	(0,93)	(1,73)
Total des distributions	(0,89)	(1,38)	(0,88)	(1,03)	(0,93)	(1,73)
Actif net par unité à la clôture de la période	15,31	15,30	13,33	15,29	14,26	15,62
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	5,31	5,30	3,33	5,29	4,26	5,62
Actif net par unité à la clôture de la période	15,31	15,30	13,33	15,29	14,26	15,62

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées. Ce total est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs (pour les semestres clos les 31 mai, il est fonction du statut réel au dernier exercice, et sera mis à jour à la clôture de l'exercice).

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (EN FONCTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE)

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2022	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	479,3 \$	372,0 \$	184,6 \$	247,8 \$	234,4 \$	256,8 \$
Nombre d'unités en circulation ²⁾	31 314 963	24 312 949	13 847 049	16 207 114	16 434 214	16 434 214
Ratio des frais de gestion de base ³⁾	1,11 %	1,15 %	1,01 %	0,99 %	0,98 %	1,16 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire ⁴⁾	1,58 %	3,23 %	1,01 %	0,99 %	0,98 %	1,82 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁵⁾	14,44 %	21,3 %	22,9 %	14,2 %	14,2 %	14,25 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	0,85 %	8,99 %	4,72 %	7,41 %	5,42 %	22,05 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,05 %	0,09 %	0,10 %	0,04 %	0,03 %	0,04 %
Cours de clôture (TSX) :						
Actions privilégiées	9,67 \$	9,99 \$	10,10 \$	10,13 \$	9,96 \$	10,08 \$
Cours de clôture (TSX) :						
Actions de catégorie A	6,24 \$	6,25 \$	3,01 \$	5,14 \$	4,00 \$	8,47 \$

1) Données arrêtées au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Si le nombre d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité est déterminé en fonction de l'actif net attribuable à chacune des actions de catégorie A et des actions privilégiées proportionnellement à la valeur liquidative de la Société.

3) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour la période en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour la période. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.

4) Les frais d'émission d'actions, qui correspondent à la rémunération des placeurs pour compte et aux autres charges liées au placement, sont des charges non récurrentes engagées pour tout placement secondaire. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.

5) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81 106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

6) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadrevest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, le gestionnaire a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,1 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre. La Société a annoncé le 31 mai 2022 qu'elle cesserait le versement des frais de service le 1^{er} juin 2022.

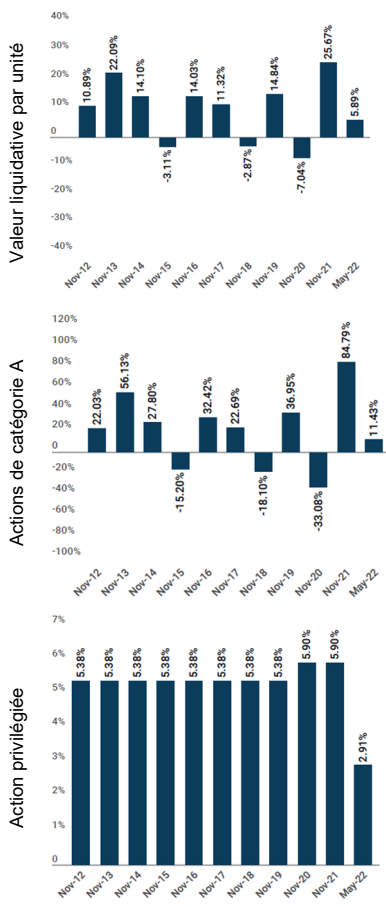
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d’une unité, d’une action privilégiée ou d’une action de catégorie A au cours de l’exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L’information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d’autres titres de la Société;
- b) L’information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n’est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

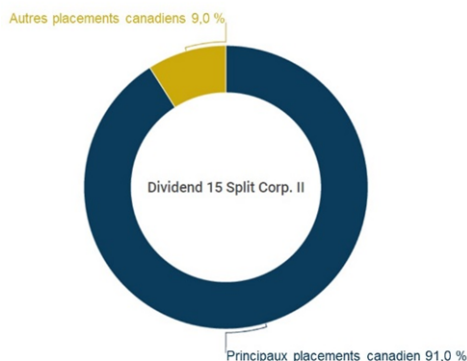
Tous les placements au 31 mai 2022

Nom	Pondération (%)
Corporation TC Énergie	7,8
Banque Royale du Canada	7,7
Banque de Montréal	7,1
La Banque Toronto-Dominion	6,7
BCE Inc.	6,6
Financière Sun Life inc.	6,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,0
Société Financière Manuvie	5,6
Enbridge Inc.	5,5
Thomson Reuters Corp.	5,3
Banque Nationale du Canada	4,9
TELUS Corporation	4,8
Suncor Énergie Inc.	4,8
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,7
TransAlta Corporation	1,7
Les Compagnies Loblaw Limitée	1,0
CI Financial Corp.	0,8
Groupe TMX Inc.	0,8
Emera Inc.	0,8
La Société de Gestion AGF Limitée	0,7
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	89,3
Trésorerie	11,4
Autres actifs (passifs), montant net	-0,7
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Le diagramme qui suit présente la répartition des actifs de la Société entre les principaux placements canadiens et les autres placements canadiens.



DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires de Dividend 15 Split Corp. II (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires ainsi que dans les autres sections du rapport semestriel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards 34, et peuvent comprendre des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.

WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.

SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MAI 2022 ET AU 30 NOVEMBRE 2021 (NON AUDITÉ)

	31 mai 2022 (\$)	30 novembre 2021 (\$)
ACTIF		
Actif courant	429 182 341	312 024 555
Placements	54 856 094	63 353 314
Trésorerie	1 088 817	896 145
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	<u>485 127 252</u>	<u>376 274 014</u>
PASSIF		
Passif courant	747 370	187 318
Options vendues	394 709	506 041
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	4 663 003	3 596 371
Distributions à payer	311 032 490	243 129 490
Actions privilégiées (note 6)	1 000	1 000
Actions de catégorie B	<u>316 838 572</u>	<u>247 420 220</u>
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A	168 288 680	128 853 794
Nombre d'actions privilégiées en circulation	31 103 249	24 312 949
Nombre d'actions de catégorie A en circulation	31 725 349	24 312 949
Actif net par unité	15,31 \$	15,30 \$
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	5,31 \$	5,30 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH

Administrateur



PETER CRUICKSHANK

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2022 (\$)	2021 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	(535 870)	238 849
Variation nette de la plus-value/ moins-value latente	16 250 963	30 254 778
Dividendes	7 420 508	3 897 013
Intérêts à distribuer	172	-
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	23 135 773	34 390 640
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	(1)	(144)
	23 135 772	34 390 496

CHARGES (note 7)

Frais de gestion	1 715 974	750 385
Frais de service	270 464	62 500
Honoraires d'audit	15 518	14 298
Jetons de présence des administrateurs	11 792	11 792
Frais du comité d'examen indépendant	1 154	1 154
Droits de garde	57 344	40 629
Frais juridiques	29 390	18 497
Information aux actionnaires	31 487	13 727
Autres charges d'exploitation	105 604	44 595
Taxe de vente harmonisée	256 209	109 556
Coûts de transactions	117 483	115 744
	2 612 419	1 182 877

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées

	20 523 353	33 207 619
Distributions sur les actions privilégiées	(8 319 199)	(3 991 074)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	(135 007)	32 741
Frais d'émission des actions privilégiées	(1 304 413)	(67 750)

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A

	10 764 734	29 181 536
--	-------------------	-------------------

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)

	0,37	2,10
--	-------------	-------------

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2022 (\$)	2021 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	128 853 794	46 099 937
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	10 764 734	29 181 536
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A	47 129 839	2 178 815
Frais d'émission des actions de catégorie A	(819 328)	(71 245)
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	<u>46 310 511</u>	<u>2 107 570</u>
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(17 640 359)	(2 803 560)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	<u>39 434 886</u>	<u>28 485 546</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	<u>168 288 680</u>	<u>74 585 483</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2022 (\$)	2021 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	10 764 734	29 181 536
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	8 319 199	3 991 074
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	535 870	(238 849)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	(16 250 963)	(30 254 778)
(Prime) escompte à l'émission d'actions privilégiées	135 007	(32 741)
Frais d'émission des actions privilégiées	1 304 413	67 750
Acquisition de placements, après primes sur options	(101 002 443)	(9 180 410)
Produit de la vente de placements	119 802	11 500 239
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(192 672)	(23 299)
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	(16 526)	91 740
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>(96 283 579)</u>	<u>5 102 262</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (note 6)	114 897 832	4 250 556
Frais d'émission des actions de catégorie A et des actions privilégiées	(2 218 547)	(138 995)
Distributions sur les actions de catégorie A	(16 899 118)	(1 384 705)
Distributions sur les actions privilégiées	(7 993 808)	(3 981 304)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>87 786 359</u>	<u>(1 254 448)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(8 497 220)	3 847 814
Trésorerie à l'ouverture de la période	<u>63 353 314</u>	<u>12 848 777</u>
Trésorerie à la clôture de la période	<u>54 856 094</u>	<u>16 696 591</u>
Dividendes reçus*	7 228 087	3 873 714
Intérêts reçus*	172	-

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 31 MAI 2022 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
Actions ordinaires canadiennes			
15 principaux placements			
248 333	Banque de Montréal	29 500 942	34 168 137
261 450	La Banque de Nouvelle-Écosse	20 182 969	22 427 181
460 658	BCE Inc.	28 355 851	31 743 943
416 100	Banque Canadienne Impériale de Commerce	26 904 121	28 952 238
249 256	CI Financial Corp.	7 706 094	3 990 589
451 600	Enbridge Inc.	22 488 221	26 386 988
1 152 350	Société Financière Manuvie	26 989 299	26 999 561
243 400	Banque Nationale du Canada	13 438 208	23 629 272
279 882	Banque Royale du Canada	31 399 386	36 992 004
469 300	Financière Sun Life inc.	28 438 615	28 993 354
511 650	Corporation TC Énergie	31 109 306	37 457 897
719 368	TELUS Corporation	17 562 109	22 767 997
204 197	Thomson Reuters Corp.	18 246 974	25 563 422
334 100	La Banque Toronto-Dominion	24 097 033	32 294 106
567 800	TransAlta Corporation	6 919 879	8 187 676
Total des principales actions du portefeuille (91,2 %)		333 339 007	390 554 365
Autres actions ordinaires canadiennes			
486 700	La Société de Gestion AGF Limitée	6 257 335	3 353 363
62 000	Emera Inc.	3 455 108	3 897 940
40 000	Les Compagnies Loblaw Ltée	1 997 066	4 667 600
447 700	Suncor Énergie Inc.	13 311 032	22 783 453
28 523	Groupe TMX Inc.	1 806 673	3 925 620
Total des autres actions ordinaires canadiennes (9,0 %)		26 827 214	38 627 976
Total des actions ordinaires canadiennes (100,2 %)		360 166 221	429 182 341

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)

AU 31 MAI 2022 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
Options d'achat vendues (100 actions par contrat)			
Options d'achat canadiennes vendues			
(50)	Banque de Montréal à 140 \$, juillet 2022	(7 500)	(12 050)
(325)	Banque de Montréal à 147 \$, juin 2022	(64 675)	(6 175)
(100)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 85 \$, juin 2022	(7 000)	(15 600)
(525)	BCE Inc. à 69 \$, juillet 2022	(34 125)	(50 138)
(240)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 72,50 \$, juillet 2022	(28 320)	(11 880)
(300)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 75 \$, juillet 2022	(15 600)	(4 800)
(320)	CI Financial Corp. à 16 \$, juillet 2022	(11 200)	(21 120)
(120)	CI Financial Corp. à 16,50 \$, juillet 2022	(2 400)	(5 280)
(100)	Emera Inc. à 66 \$, juillet 2022	(4 700)	(3 200)
(950)	Enbridge Inc. à 59 \$, juillet 2022	(60 325)	(100 225)
(175)	Les Compagnies Loblaw Limitée à 113 \$, juin 2022	(34 125)	(89 250)
(450)	Société Financière Manuvie à 23 \$, juin 2022	(13 800)	(31 423)
(200)	Société Financière Manuvie à 24 \$, juin 2022	(3 200)	(4 200)
(300)	Société Financière Manuvie à 24,50 \$, juillet 2022	(6 900)	(9 000)
(135)	Banque Nationale du Canada à 95 \$, juin 2022	(10 935)	(37 193)
(225)	Banque Royale du Canada à 130 \$, juin 2022	(29 482)	(74 250)
(150)	Banque Royale du Canada à 138 \$, juillet 2022	(9 000)	(10 950)
(430)	Financière Sun Life inc. à 63 \$, juin 2022	(25 800)	(22 575)
(85)	Financière Sun Life inc. à 64 \$, juillet 2022	(9 350)	(6 290)
(500)	Suncor Énergie Inc. à 54 \$, juin 2022	(28 625)	(26 250)
(500)	Corporation TC Énergie à 76 \$, juillet 2022	(46 255)	(27 000)
(300)	La Banque Toronto-Dominion à 99 \$, juin 2022	(26 100)	(10 200)
(575)	TELUS Corporation à 32 \$, juillet 2022	(24 150)	(26 450)
(150)	Thomson Reuters Corp. à 130 \$, juillet 2022	(24 450)	(28 350)
(248)	Thomson Reuters Corp. à 130 \$, juin 2022	(26 040)	(15 996)
(225)	La Banque Toronto-Dominion à 98 \$, juillet 2022	(22 950)	(27 563)
(870)	TransAlta Corporation à 14,50 \$, juillet 2022	(43 509)	(41 760)
(940)	TransAlta Corporation à 14,50 \$, juin 2022	(18 800)	(28 202)
Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,2 %)		(639 316)	(747 370)
		359 526 905	428 434 971
Moins : ajustements au titre des coûts de transactions			
		(190 693)	
Total des placements (100 %)		359 336 212	428 434 971

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

1. Constitution

Dividend 15 Split Corp. II (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 28 septembre 2006 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 16 novembre 2006. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1^{er} décembre 2024, mais celle-ci peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué principalement d'actions ordinaires portant dividende émises par 15 sociétés canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, qui ont été établis selon les IFRS.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 21 juillet 2022.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs financiers et aux passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale de ses actifs et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »). Les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont émises en nombre égal (collectivement, une « unité ») et sont en circulation en nombre égal pendant toute la période pertinente. Si le nombre d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité est déterminé en fonction de l'actif net moyen pondéré attribuable à chacune des actions de catégorie A et des actions privilégiées.

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées selon la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de 28 117 150 \$ au 31 mai 2022 (28 117 150 \$ au 30 novembre 2021) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable de périodes futures. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2024. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 6 878 304 \$ (6 878 304 \$ au 30 novembre 2021) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2022 et au 30 novembre 2021 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2022				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	429 182 341 \$	-	-	429 182 341 \$
Options	(747 370 \$)	-	-	(747 370 \$)
	428 434 971 \$	-	-	428 434 971 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2021				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	312 024 555 \$	-	-	312 024 555 \$
Options	(187 318 \$)	-	-	(187 318 \$)
	311 837 237 \$	-	-	311 837 237 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours de la période close le 31 mai 2022 ou de l'exercice clos le 30 novembre 2021.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 15 principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés font partie de l'indice S&P/TSX 60 et sont parmi les plus importantes sociétés au Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Les marchés des capitaux, particulièrement les marchés des actions, ont connu une période de grande volatilité en raison de la pandémie de COVID-19. Le portefeuille de la Société a subi les effets de ces fluctuations du marché et pourrait continuer d'afficher une importante volatilité à mesure que la situation évolue.

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les périodes où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 31 mai 2022, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 40 339 000 \$ (29 628 000 \$ au 30 novembre 2021). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 42 507 000 \$ (31 099 000 \$ au 30 novembre 2021).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable (comme à la période précédente).

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Les placements et les autres actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existe donc pas de risque de change (comme à la période précédente).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier (comme à la période précédente). Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à la période précédente).

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à la période précédente, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la TSX). Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

Risque de concentration

Les 15 principaux placements de la Société sont des titres présents dans l'indice S&P/TSX 60 et sont ainsi exposés à certains des facteurs spécifiques touchant cet indice (comme à la période précédente). Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	31 mai 2022	30 novembre 2021
Principales actions ordinaires canadiennes	81,2 %	76,4 %
Autres actions canadiennes	8,1 %	7,5 %
Options d'achat vendues	-0,2 %	-0,1 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	10,9 %	16,2 %
	100 %	100 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	31 mai 2022	31 mai 2021
Ouverture de la période	24 312 949	13 847 049
Émises au cours de la période	6 790 300	203 900
Clôture de la période	31 103 249	14 050 949

Depuis le 1^{er} décembre 2019, les porteurs d'actions privilégiées sont en droit de recevoir des dividendes mensuels cumulatifs en espèces de 0,04792 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement annuel de 5,75 % et un prix de rachat de 10 \$. Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « DF.PR.A ». Leur cours était de 9,67 \$ au 31 mai 2022 (9,99 \$ au 30 novembre 2021). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

La Société a annoncé le 25 mai 2022 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou d'une autre bourse canadienne. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 27 mai 2022 au 26 mai 2023, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé opportun, jusqu'à 3 087 274 actions privilégiées et 3 163 904 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant, composé de 30 872 749 actions privilégiées et de 31 639 049 actions de catégorie A. Au 13 mai 2022, il y avait 30 872 749 actions privilégiées et 31 725 349 actions de catégorie A émises et en circulation. La Société est limitée pour toute période de 30 jours au rachat d'un total de 617 454 actions privilégiées ou de 634 506 actions de catégorie A, soit 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 13 mai 2022.

L'offre de rachat précédente a débuté le 27 mai 2021 et pris fin le 26 mai 2022.

Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours des périodes closes les 30 novembre 2021 et 2020.

Le 19 mai 2021, la Société a lancé un programme d'émissions d'actions au prix du marché, lui permettant d'émettre des actions de temps à autre et à son gré. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Au cours de la période close le 31 mai 2022, 6 790 300 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 9,98 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 67 767 993 \$, de 66 464 864 \$ et de 1 303 129 \$.

Au cours de la période close le 30 novembre 2021, 6 947 900 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 10,07 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 69 980 127 \$, de 68 243 152 \$ et de 1 736 975 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 29 octobre 2021, la Société a émis 3 518 000 actions privilégiées, à 10,10 \$ l'action, pour un produit brut de 35 531 800 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission des actions privilégiées relativement au placement secondaire se sont établis à 1 112 397 \$.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions privilégiées

	31 mai 2022	31 mai 2021
Ouverture de la période	24 312 949	13 847 049
Émises au cours de la période	7 412 400	341 500
Clôture de la période	31 725 349	14 188 549

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action, et les distributions cibles ont été fixées à 0,10 \$ par mois, par action. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « DF ». Leur cours était de 6,24 \$ au 31 mai 2022 (6,25 \$ au 30 novembre 2021). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Au cours de la période close le 31 mai 2022, 7 412 400 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 6,36 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 47 129 839 \$, de 46 311 795 \$ et de 818 044 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, 7 947 900 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 6,33 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 50 280 251 \$, de 49 156 038 \$ et de 1 124 213 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 29 octobre 2021, la Société a émis 2 518 000 actions de catégorie A, à 6,45 \$ l'action, pour un produit brut de 16 241 100 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission des actions de catégorie A relativement au placement secondaire se sont établis à 777 293 \$.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 16 novembre 2007, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Dividend 15 Split Corp. II Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre. La Société a annoncé le 31 mai 2022 qu'elle cesserait le versement des frais de service le 1^{er} juin 2022.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 1 715 974 \$ (750 385 \$ au 31 mai 2021) engagés au cours de la période comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 31 mai 2022, des frais de gestion et d'administration totalisant 303 300 \$ étaient dus au gestionnaire (225 073 \$ au 30 novembre 2021). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2022 ou en 2021.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 117 483 \$ pour la période (115 744 \$ au 31 mai 2021).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par unité rachetable pour les périodes closes les 31 mai 2022 et 2021 est calculée comme suit :

	2022	2021
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	10 764 734 \$	29 181 536 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	29 057 549	13 875 507
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	0,37 \$	2,10 \$

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	31 mai 2022	31 mai 2021
Actions privilégiées	0,2875 \$	0,2875 \$
Actions de catégorie A	0,60 \$	0,20 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels fixes cumulatifs en espèces sur actions privilégiées de 0,04792 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement annuel de 5,75 % et un prix de rachat de 10 \$, et leur rembourser le prix de rachat de 10 \$ au moment de la dissolution de la Société;
- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces ciblées à 0,10 \$ par action de catégorie A et verser à ces porteurs une somme équivalant au moins au prix d'émission initial à la date de dissolution. Pour que des dividendes mensuels soient déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure au seuil de 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Au 31 mai 2022 et au 30 novembre 2021, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

NOTES

NOTES

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Directeur général,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Directrice générale
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

William Thornhill,
Président,
William C. Thornhill Consulting Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



Dividend 15

200 Front Street West,
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443

Sans frais : 877 4QUADRA

ou 877 478-2372

Télec. : 416 304-4441

info@quadravest.com

www.quadravest.com